

Boyone

Geneve le 16 decembre 83

Cher Monsieur

Le Conseil d'Etat de Geneve, soit son
majorite, part et opere contre la seriere
et etate les paysans. M. Motta veut de me
tebboner pour m'indiquer que il avait de m'indiquer
une entrevue au Conseil federal; j'ai écrit a M. Motta
pour reflection et il m'a dit qu'il ne pouvait pas
prolonger l'attente; l'association des zones a de
reunion mercredi; il serait bon que le Conseil
federal puisse recevoir quelques messages de Geneve
avant la reunion avec le Conseil d'Etat.

Il faut attendre que les paysans genevois
soient assez vaillants; je tente de trouver des
calmants; j'en ai quelques uns de de Geneve.

Je suis sûr que vous saurez trouver
un excellent papier pour refuser les projets
de la majorite du Conseil d'Etat.

On peut dire en particulier: 1°) que le parti
socialiste et M. Nicole sauf erreur ont refusé
la convention de 1991 2°) qu'ils ont
approuvé le compromis d'arbitrage. 3°) que
le procedue d'arbitrage et de conciliation
et de conciliation en 1991 par le
Grand Conseil de Geneve un an

4°) que le projet d'une de reglement de
1930 a été approuvé par Geneve
sauf erreur. en tous cas par la Chambre



Geneve d'agriculture le 3 fevrier 1983
(voir Journal d'agriculture d'une date
14 mars 1933)

5°) que des fois
faudrait faire la preuve que le rendement
des export en Belgique plus defavorable
qu'elle est paye. 6°) que les gens ont un
roleur economique (voir le Geneve).

7°) que le prix de la me est influencé:

8°) que, contrairement a ce que dit le
General les mannes de jouer comme mal
la main d'oeuvre de la zone me doit pas traduire
par la tentere et par l'erreur. de

Au sujet de la commission franco-germe
M. Loyon pense comme moi qu'il y

aurait eu lieu y metto un representant de
l'interet general, en meme temps j'aimais
et que le representant j'aurait été en

M. Albert Picot. La question est
interessamment et je serais benueit que
pouvait eto par vos soins a ce sujet
si cela est possible par telephon

Pardonnez moi de vous ennuier
aussi continuellement et croyez
moi vohe cordialement devue

Paul Eclartin